

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Label DD&amp;RS: 10 établissements d'enseignement supérieur labellisés

Le **18 mai 2016**, s'est réuni le 1<sup>er</sup> comité de labellisation du « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale). Aux côtés des représentants des établissements d'enseignement supérieur, la CGE, la CPU, le CIRSES, le REFEDD, le MEEM, le MENESR, ont pris part aux délibérations.

Le comité de labellisation a examiné les candidatures en lice de la session d'hiver 2015-2016, reprenant celles des établissements ayant passé avec succès le test l'an dernier, avec de nouveaux candidats. L'examen s'est fait sur la base des présentations faites par les pilotes des équipes d'audit affectées aux candidatures.

Le label valorise l'engagement des établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sur la base d'un référentiel commun portant sur cinq axes : gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial.

Ont ainsi obtenu, par ordre alphabétique, le Label DD&RS pour une durée de 4 ans avec un suivi intermédiaire à 2 ans :

- Audencia Business School,
- Ecole des Mines de Douai,
- Ecole des Mines de Nantes,
- Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris,
- Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg,
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique de Bordeaux,
- Institut Polytechnique Lasalle Beauvais,
- Polytech Montpellier,
- Université de Paris Ouest Nanterre La Défense,
- Université de Poitiers.

Cette première session est l'aboutissement d'un processus collaboratif qui vise à consolider une communauté de valeur DD&RS au sein de l'enseignement supérieur. Fidèle à l'esprit d'amélioration continue qui préside à ce label par les pairs, le comité de labellisation a émis des recommandations aux établissements labellisés et appelé à de nouvelles candidatures.

La session d'été 2016, actuellement en cours, s'achèvera par la prochaine réunion du comité de labellisation prévue aux alentours du 15 décembre 2016. Une réunion plénière prévue à la mi-janvier 2017 permettra également de revenir sur les résultats de 2016 et d'annoncer les évolutions (éventuelles) du Label DD&RS à l'ensemble des parties prenantes de l'enseignement supérieur.

## Le Comité de Labellisation



Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » s'inscrit dans la lignée de l'art. 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales rassemblées sur la plate-forme [www.sustainabilityperformance.org](http://www.sustainabilityperformance.org).

Le label DD&RS permet de valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de **développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Le Comité de labellisation est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Conférence des Grandes Ecoles, de la Conférence des Présidents d'Universités, du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable et de l'opérateur du Label DD&RS.

La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : CIRSES - Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur.